

ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS LE FEVRE DE CAUMARTIN,
*Chevalier, Marquis de St. ANGE, Comte de Moret,
 Seigneur de Caumartin, Boissy - le - Châtel, Ville-Cerf,
 Dormeilles, Ville St. Jacques, Stagny, la Commanderie
 & autres Lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître
 des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Intendant de Flandres
 & d'Artois.*

VU l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi ci-dessus, & les
 Ordres particuliers à Nous adressés.

NOUS Ordonnons que ledit Arrêt sera exécuté selon sa
 forme & teneur, & à cet effet publié & affiché dans les prin-
 cipaux Lieux de notre Département, à ce que personne n'en
 ignore. FAIT à Lille le 31. Août 1764.

Signé, CAUMARTIN.